

DEC191022DAJ

Décision portant modification de la décision DEC180759DAJ du 22 février 2018 modifiée portant délégation de signature à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la circonscription Provence et Corse (DR12)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC180756DAJ du 22 février 2018 portant nomination de Mme Ghislaine Gibello aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Provence et Corse ;

Vu la décision DEC180759DAJ du 22 février 2018 modifiée portant délégation de signature à Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale de la circonscription Provence et Corse (DR12) ;

Vu la décision DEC151740DR12 du 23 juillet 2015 portant nomination de Mme Louiza Sanchez aux fonctions d'adjointe à la responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Provence et Corse ;

DECIDE:

Article 1er

A compter du 1er avril 2019, l'article 3 de la délégation de signature susvisée est rédigé comme suit :

« Art. 3. - En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Ghislaine Gibello, déléguée régionale et de Mme Bernadette Beurton, adjointe à la déléguée régionale, délégation est donnée à Mme Louiza Sanchez, adjointe à la responsable du service partenariat et valorisation et à Mme Nise Scherrer, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de leurs attributions respectives, au nom du président-directeur général du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1er, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe, énumérées au 1.1 ».

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 29 mars 2019

Le président-directeur général

Antoine Petit